

CHRONOLOGIE

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

JANVIER 1989

28 décembre Justice : Examen du rôle du Tribunal Administratif. Une chambre spéciale, dite Chambre des Affaires Administratives, pour le recours des partis politiques est créée. Elle se prononcera sur les refus d'autorisation des partis politiques.

Finance : La Chambre des Députés entame l'examen du projet de loi de finance pour l'année 1989, qui a pour objet de maintenir le pouvoir d'achat. Une subvention de 188 millions de dinars a été ainsi allouée à la Caisse Générale de Compensation. Aucun impôt nouveau n'a été créé. Les agriculteurs bénéficieront de certaines exonérations. La vignette automobile ne sera pas augmentée.

29 décembre Médecine : Une nouvelle grille des indemnités de garde dans le secteur hospitalier a été promulguée. Les nouveaux tarifs sont les suivants : garde à l'hôpital 25 D et garde à domicile 15 D.

30 décembre Commerce extérieur : accroissement de 28,5% des exportations hors énergie pour les onze premiers mois de 1988. Sur cette période le déficit s'établit à 1,029 milliards de dinars et le taux de couverture est de 64%.

31 décembre Coopération : Examen de la coopération entre la Tunisie et la F.A.O. ; le Président Ben Ali a reçu, en présence du Premier Ministre, Amor Ben Ramdhane qui vient d'être nommé représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture à Rome.

Automobile : Un contrat a été signé avec Citroën pour l'acquisition de modèles AX, BX, CX et C 15, portant sur un total de 6000 véhicules.

2 janvier Urbanisme Ariana : Démarrage d'un grand projet d'assainissement d'un montant total de 4,1 milliards de dinars. Les premiers travaux débuteront en février et s'étendront sur 520 hectares. Cette opération entre dans le cadre du troisième projet d'assainissement du Grand Tunis.

4 janvier T.V. par satellite : Le quotidien "La Presse" revient sur le décret n° 88-2001 en date du 12 décembre 1988 fixant les conditions d'utilisation d'antennes satellites comme suit: l'exploitation et l'utilisation de ce genre de stations nécessitent l'homologation, l'agrément, une déclaration administrative et une autorisation. Une redevance de soixante dinars est exigée.

5 janvier Automobile : Peugeot a signé un contrat sur l'approvisionnement de la Tunisie en véhicules montés d'une valeur globale supérieure à 250 millions de francs et prévoit la livraison échelonnée sur cinq ans de 6000 véhicules particuliers et utilitaires. Ce contrat signé par Peugeot et son

partenaire tunisien la Stafim est ratifié par l'Office du Commerce de Tunisie. La part de Peugeot dans le parc automobile tunisien représente 40 %.

7 janvier Conseil Régional : De nouvelles mesures en faveur de la décentralisation ont été adoptées :

- le gouvernorat a désormais rang de collectivité publique avec autonomie financière et un budget annexe.
- le gouverneur sera Président du Conseil Régional, et les députés membres. Les décisions seront prises après consensus ou à défaut, à la majorité.
- le Conseil devra élaborer le plan de développement de la région et gèrera les crédits alloués par l'Etat.
- les permis de lotissement et les plans d'aménagement seraient du ressort du Conseil.

Santé : Examen en Conseil Interministériel des perspectives en matière de politique de santé.

9 janvier Presse : Parution du quotidien bilingue à dominante arabe "La Presse-soir".

10 janvier Défense : réforme du Service National : retour aux affectations individuelles et abandon du tirage au sort.

Agriculture : Une structure unifiée de développement sera mise en place dans chaque gouvernorat. Ceux de Gafsa, Kebili, Kairouan et Le Kef seront les premiers à en bénéficier.

11 janvier Caisse Générale de Compensation : Un plan de restructuration est mis en place pour remédier à un déficit qui devrait s'élever cette année à 170 MD, ce plan cherche à limiter l'intervention de la Caisse aux seuls produits sensibles et à augmenter progressivement les prix tout en préservant le pouvoir d'achat.

12 janvier Conseil des Ministres : Le Président Ben Ali demande aux membres du gouvernement un esprit d'initiative accru.

13 janvier Maghreb : Rencontres intermaghrébines : le Président Ben Ali a reçu successivement au Palais de Carthage les ministres marocains et mauritaniens des Affaires Etrangères.

Automobile : La Société WAG-Audi a obtenu le 3ème contrat d'importation après les firmes Citroën et Peugeot. Le contrat porte sur l'achat de 6000 véhicules de modèle Polo-Golf-Jetta et Audi 80.

Planning familial : A l'occasion de la journée d'ouverture du Conseil Supérieur de la Population, Baccouche a préconisé l'introduction du planning familial dans l'enseignement primaire et secondaire.

14 janvier Réunion des gouverneurs : Lors de cette réunion a été examinée la question de la décentralisation et de l'accroissement des prérogatives du gouvernement. On a appris à cette occasion que les plans de développement régionaux seront mis à l'étude dès le début de cette année.

16 janvier Diplomatie : Le Chef de l'Etat reçoit les vœux du Corps Diplomatique. Il adresse à cette occasion un plaidoyer pour la paix, la justice et la concorde.

Douanes : Le Président Ben Ali a présidé une séance de travail au cours de laquelle la rationalisation des services de douane a été abordée, cela afin de participer plus efficacement à la protection de l'économie tunisienne.

17 janvier Enseignement supérieur : Harmonisation des études et des examens entre les facultés de médecine tunisiennes.

Gouvernorat : Présidant la clôture de la réunion périodique des Gouverneurs, le Président Ben Ali, les a appelé à une complète neutralité et à une parfaite transparence.

Sursis militaire : Sur décision personnelle du Président Ben Ali, les certificats de sursis militaire ne seront plus exigés pour la constitution des dossiers administratifs.

Douanes : La Direction des douanes annonce dans un communiqué que Doureïd Ammar, fils de Habib Ammar Ministre d'Etat et conseiller auprès du Président de la République n'est pas compromis dans une affaire de trafic de marchandises, découverte l'automne dernier.

18 janvier Droits de l'homme : le jury français du Centre d'Etudes Politiques et de la Société présidé par Alain Poher a décerné au Président Ben Ali, le prix Louise-Michel "Démocratie et Droits de l'Homme" pour l'année 1988.

Tunisie-Libye : Réunion de la Haute commission de suivi de la coopération tuniso-libyenne.

Présidence : Taïeb Slim est nommé Conseiller auprès de la Présidence de la République.

19 janvier Automobile : La Régie Renault est le quatrième constructeur automobile à signer un contrat d'importation pour la Tunisie. Ce contrat porte sur quelque 4 600 véhicules: des "express", R5 et R21.

Syndicalisme : L'U.G.T.T. fête son 43ème anniversaire.

Langue arabe et émigration : Le Président Ben Ali a tenu à souligner l'importance qui devait être accordée à l'enseignement de la langue arabe auprès des communautés tunisiennes émigrées afin de mieux affermir leur "identité arabe et musulmane".

Union Nationale des Femmes Tunisiennes : Le Président Ben Ali a reçu le Dr Nazîha Mezhoud, Présidente de l'U.N.F.T. à propos de son Conseil National des 19 et 20 janvier.

Formation continue : L'Ecole Nationale des Ingénieurs de Tunis (E.N.I.T.) a célébré en présence du Ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, Abdesslem M'Seddi, la sortie de la première promotion d'ingénieurs ayant bénéficié des cours du soir dispensés dans le cadre de la formation continue.

21 janvier Syndicats : Ouverture du troisième Congrès National de l'Union Générale Tunisienne des Etudiants (U.G.T.E.) qui appelle à l'Unification avec l'U.G.E.T., l'Union Générale des Etudiants Tunisiens.

Tunisie-Egypte : Entretien entre Boutros Ghali, Ministre d'Etat égyptien aux Affaires Etrangères et le Premier Ministre tunisien Hédi Baccouche, ainsi que le Ministre des Affaires Etrangères tunisien Abdelhamid Escheikh.

22 janvier Mondial "90" : En match de qualification pour la prochaine coupe du monde de football, la Tunisie bat le Maroc par 2 buts à 1.

23 janvier Conférence : Boutros Ghali, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères de la République Arabe d'Egypte donne une conférence sur "l'O.U.A., vingt cinq ans après", au siège de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.

24 janvier Grand Maghreb : Clôture de la troisième session de la Commission Maghrébine tenue les 23 et 24 janvier 1989 à Tunis.

24-25 janvier Tunisie-Libye : Ismaïl Khéïl, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et Mohamed Zarrouk Rejeb, Gouverneur de la Banque Centrale de Libye tentent d'aplanir les litiges financiers entre les deux pays.

25 janvier Tunisie-Koweït : Les deux pays envisagent le développement des relations de coopération dans le domaine de l'enseignement religieux.

Droits de l'Homme : Alain Poher, Président du Sénat Français et Président d'honneur de "Club Louise-Michel", et Janette Brutelle-Duba, Présidente-fondatrice du "Club Louise-Michel" remettent au Président Ben Ali, le Prix "Démocratie et Droits de l'Homme".

23-31 janvier Médiation : Le siège de la Ligue des Etats Arabes a été au centre d'une réunion d'un comité de bons offices concernant la crise libanaise. Le Ministre koweïtien des affaires étrangères et Président du Comité ministériel de bons offices, Cheikh Sabah El-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, le Ministre tunisien des affaires étrangères Abdelhamid Escheikh et le Secrétaire de la Ligue Arabe, Chedli Klibi, tentent d'amorcer une solution à la crise constitutionnelle libanaise en favorisant le rapprochement des points de vue du Président de la Chambre des Députés libanais, Hussein Al-Husseini, du Premier Ministre, par intérim, Selim Al-Hoss et du Chef du Gouvernement militaire, le Général Michel Aoun, tous présents à Tunis.